






**Cerisier : bigarreau  
Hâtif Burlat**



**Pommier à cidre :  
Clos Renaux**

-  Enrobée
-  Espaces verts
-  Pavé ciment

**Surface totale de terrain : 3632 m<sup>2</sup>**  
**Surface totale d'emprise au sol : 1445 m<sup>2</sup>**  
**Surface Libre : 2187 m<sup>2</sup>**  
 dont :  
 Surface enrobée : 983 m<sup>2</sup>  
 Surface de pavé ciment : 168m<sup>2</sup>  
 Surface de plain terre (espaces  
 verts) : 949 m<sup>2</sup>  
 Surface des terrasses au RDC : 87 m<sup>2</sup>

**Ration espaces verts / espaces libres = 43%**  
**N.arbres de haute tige : 13**

**UP 13.2.1 Les espaces verts\* doivent représenter 40%  
de la superficie des espaces libres\***

**UP 13.2.1 Un arbre de haute tige, au moins, doit être  
planté par tranche complète de 200 m<sup>2</sup> d'espaces  
verts\***





## plan de commercialisation



**38 Logements en accession libre+ 4 logements sociaux**

## Plan du RDC - BAT B

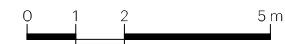
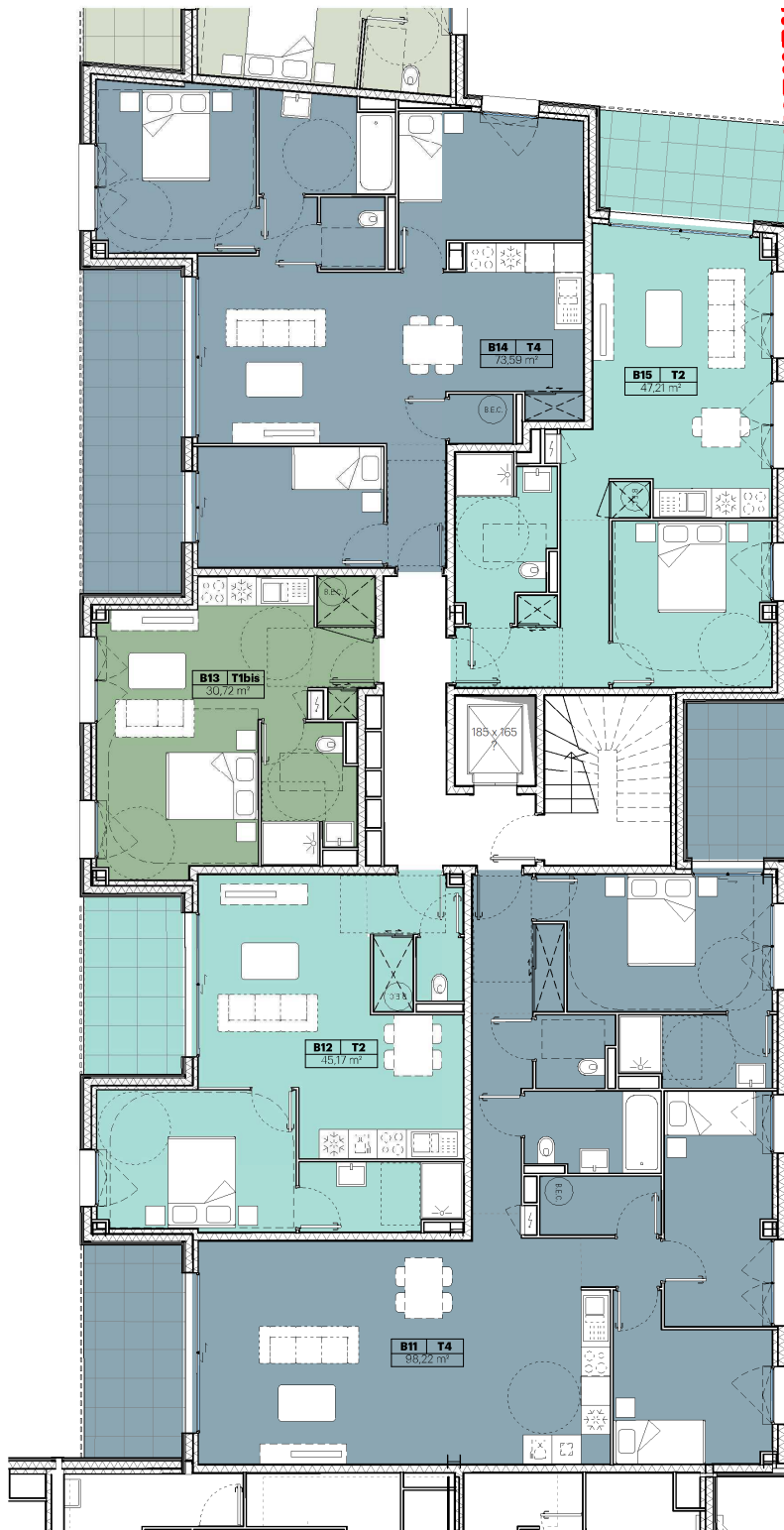
niveau :

**RDC**

**nota :**

En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les faux-plafonds, soffites, rebordées et gaines sont susceptibles d'évaluer en situation, en nombre et en dimensions. La végétalisation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Les accès aux terrasses et prolongements extérieurs peuvent comporter un surcoût ou une hauteur de marche à franchir.

échelle (format A3) : 1:110  
date du plan : 06/29/21



## plan de commercialisation



**38 Logements en accession libre+ 4 logements sociaux**

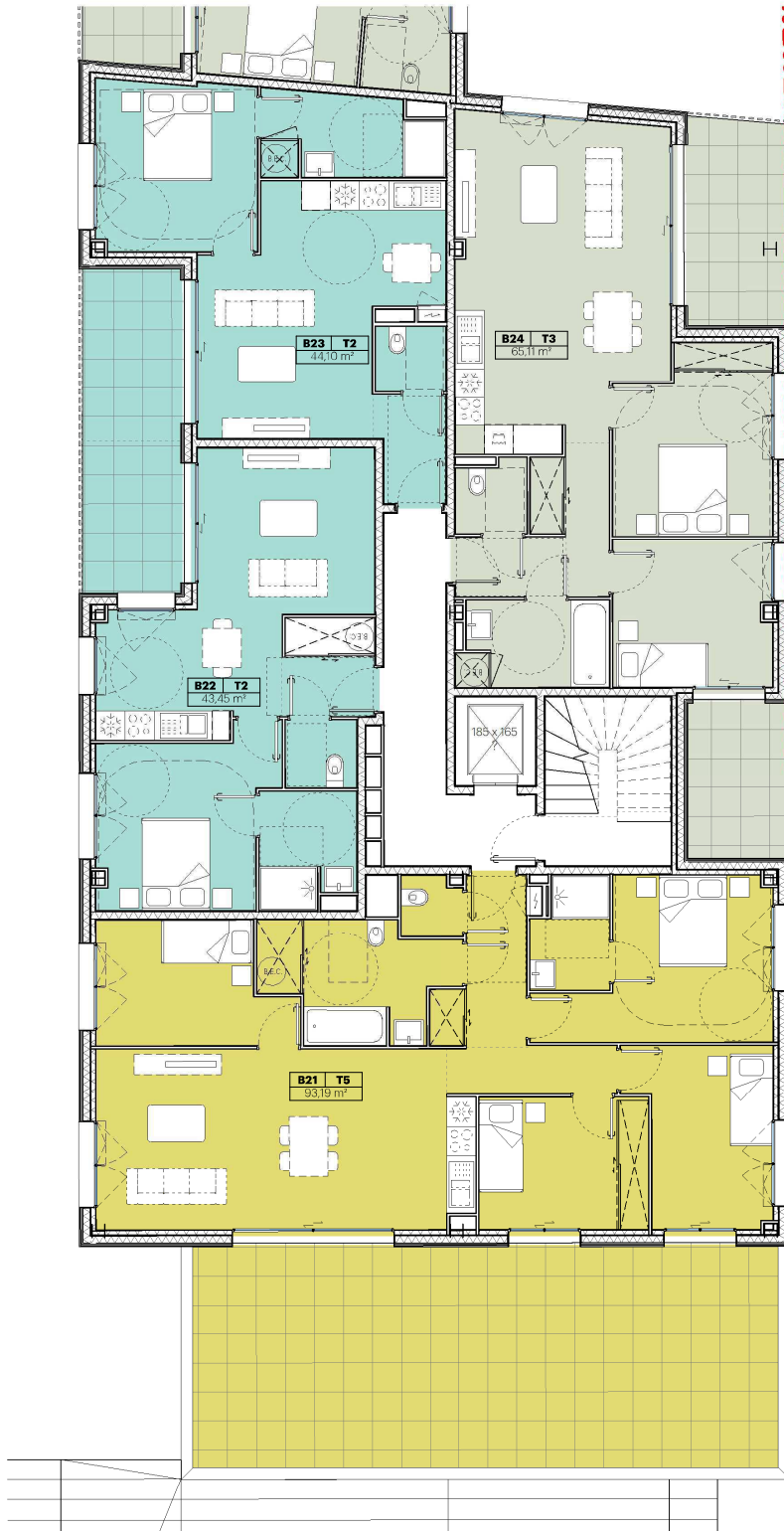
### Plan du R+1 - BAT B

niveau : **R+1**

**nota :**  
 En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les faux-plafonds, soffites, rebordées et gaines sont susceptibles d'évaluer en situation, en nombre et en dimensions. La végétalisation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Les accès aux terrasses et prolongements extérieurs peuvent comporter un surbit ou une hauteur de marche à franchir.

échelle (format A3) : 1:110  
 date du plan : 06/29/21





## plan de commercialisation



**38 Logements en accession libre+ 4 logements sociaux**

## Plan du R+2 - BAT B

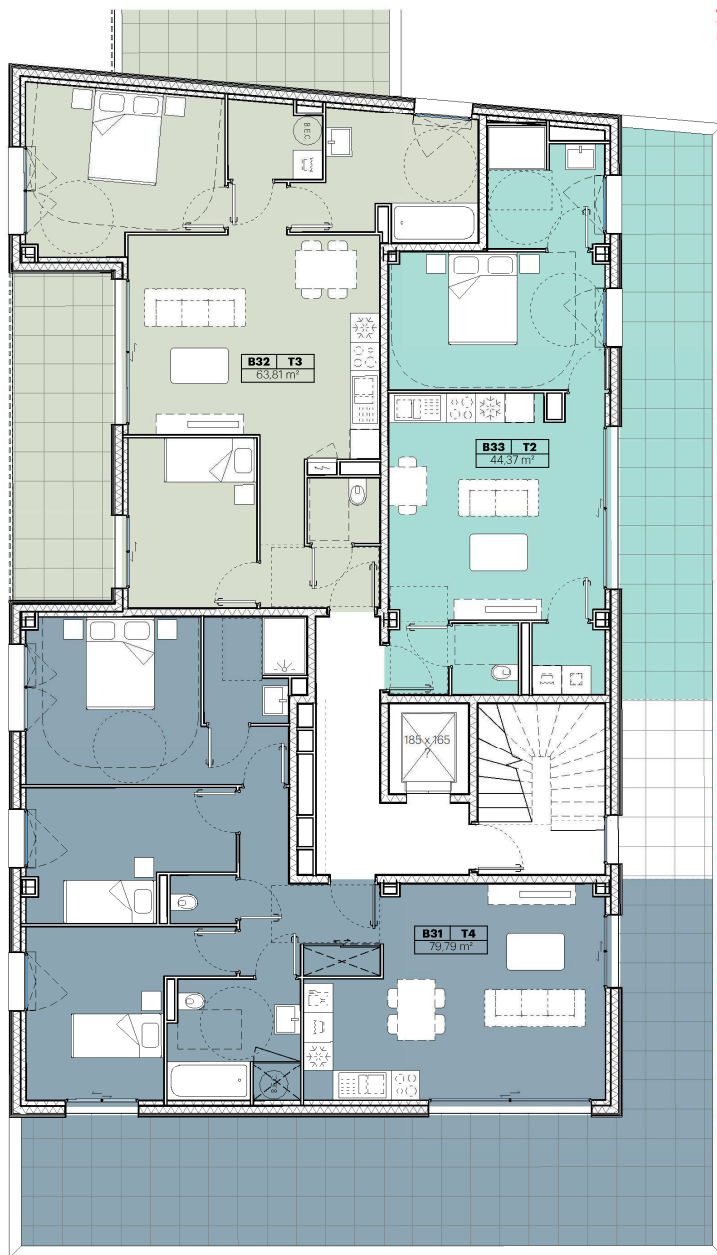
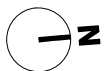
niveau : **R+2**

**nota :**  
En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les faux-plafonds, soffites, rebordées et gaines sont susceptibles d'évaluer en situation, en nombre et en dimensions. La végétalisation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Les accès aux terrasses et prolongements extérieurs peuvent comporter un surcoût ou une hauteur de marche à franchir.

0 1 2 5 m

échelle (format A3) : 1:110  
date du plan : 06/29/21

**urbanmakers**



## plan de commercialisation



**38 Logements en accession libre+ 4 logements sociaux**

### Plan du R+3 - BAT B

niveau : **R+3**

**nota :**  
 En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les faux-plafonds, soffites, rebordées et gaines sont susceptibles d'évaluer en situation, en nombre et en dimensions. La végétalisation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Les accès aux terrasses et prolongements extérieurs peuvent comporter un surcoût ou une hauteur de marche à franchir.

échelle (format A3) : 1:110  
 date du plan : 06/29/21

**urbanmakers**